

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7303051201**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7303051201>

Cette annonce a été mise en ligne le **15 septembre 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **17 - CHARENTE MARITIME**



-----  
*EVERTONE HOLDING*  
*Société par Actions Simplifiée*  
*Au capital de 1.300.000 euros*  
*Siège social : 14, Avenue des Vignes, 17320 SAINT-JUST-LUZAC*

### **AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-JUST-LUZAC du 26/08/2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

Dénomination : EVERTONE HOLDING

Siège : 14, Avenue des Vignes, 17320 ST JUST LUZAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1.300.000 euros

Objet : La prise de participation (ou d'intérêt) minoritaire ou majoritaire, peu importe la forme et/ou l'objet, dans toute entreprise constituée ou à constituer, nonobstant la nature de l'activité. La gestion et l'animation de(s) filiale(s) qu'elle pourrait être amenée à détenir notamment par l'intermédiaire :

- d'une participation active à la définition et à la conduite de la politique du groupe qu'elle forme avec sa/ses filiale(s),
- de la fourniture de prestations de service ou d'assistance, de conseil (commerciale, administrative, financière, technique, juridique, informatique etc) au(x) filiale(s) qu'elle pourrait être amenée à détenir,
- de la gestion centralisée de la trésorerie du groupe qu'elle forme avec sa/ses filiale(s).

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés (majorité des voix des associés disposant du droit de vote.)

Président : Monsieur Benoît ROLLE, né le 24 avril 1989 à LE MANS (72), de nationalité française et demeurant ce jour 14, Avenue des Vignes, 17320 SAINT-JUST-LUZAC. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE

*POUR AVIS*  
*Le Président*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

